

CHARTRE RESEAU ALPHALUMNI

Préambule - TOUJOURS ENSEMBLE

Vous avez travaillé au sein du Groupe Alpha ou d'une de ses sociétés. Avec passion et détermination, vous avez accompagné nos clients et permis que le Groupe Alpha dispose aujourd'hui d'une position unique. Conservons cet ADN et rejoignez la communauté d'anciens salariés, le « Réseau ALPHALUMNI ».

Article 1 : AMBITIONS ET VALEURS DU RESEAU ALPHALUMNI

Les ambitions du réseau :

- Offrir un espace d'échange et de partage au sein du réseau et avec le Groupe Alpha ;
- Favoriser les relations amicales et professionnelles entre membres ainsi que d'entretenir l'esprit de corps, d'entraide et de solidarité ;
- Développer le réseau des anciens collaborateurs dans une perspective de partage d'expériences, de compétences et de création de valeur mutuelle ;
- Favoriser les réflexions en lien avec l'activité, l'organisation et le management de l'entreprise et le cas échéant produire des contenus sur des sujets d'intérêt commun.

Les valeurs :

- Dialoguer pour cheminer autrement ;
- Valoriser nos talents dans un collectif engagé au service du client ;
- Faire preuve d'honnêteté intellectuelle ;
- Avancer avec audace.

Article 2 : MODALITES D'ADHESION AU RESEAU

L'adhésion au réseau se fait sur la base du volontariat par une inscription sur le site internet du Groupe ALPHA (<https://www.groupe-alpha.com/alphalumni/>). Un formulaire peut également être remis par les services RH.

Pour devenir membre du Réseau ALPHALUMNI, il faut avoir été salarié ou collaborateur d'une société du Groupe ALPHA avec une ancienneté ayant permis un lien indéniable avec le Groupe ALPHA, ne pas être concurrent dans une structure de plus de 5M€ et/ou ne pas avoir eu de lourds différends avec le Groupe ALPHA.

Tout Alumni peut, à tout moment et sans motif, mettre fin à son adhésion directement auprès de tout ou partie du Groupe de travail du Réseau ALPHALUMNI.

L'adhésion peut être refusée et tout Alumni pourrait être exclu s'il ne respectait pas les valeurs ou l'éthique du réseau ALPHALUMNI et/ou du Groupe ALPHA ET dans tous les cas où le maintien de l'Alumni au sein du Réseau ALPHALUMNI serait de nature à compromettre les intérêts de ce réseau et/ou ceux du Groupe ALPHA.

Article 3 : ORGANISATION

Le réseau ALPHALUMNI du Groupe ALPHA est animé par un Groupe de Travail.

Le Groupe de Travail se réunit régulièrement et a pour but d'œuvrer à la constitution et au bon fonctionnement du réseau ALPHALUMNI et d'élaborer un projet de stratégie de communication pour ce réseau.

Il prépare et soumet toutes les décisions aux Comités de Direction des branches du Groupe ALPHA ainsi qu'au COMEX du Groupe ALPHA. Il a donc un rôle consultatif et n'a pas le pouvoir d'engager juridiquement et ni financièrement le réseau ou toute entité du Groupe ALPHA.

Article 4 : RESEAUX SOCIAUX – ENGAGEMENT DE BONNE CONDUITE

Le Groupe ALPHA mettra à la disposition du Réseau ALPHALUMNI les outils permettant, selon elle, le bon fonctionnement et l'animation de ce réseau au quotidien, et en particulier des espaces dédiés sur les réseaux sociaux.

Chaque ALUMNI est responsable de l'utilisation et des informations ou messages qu'il y diffuse.

Article 5 : INFORMATIONS PERSONNELLES

Les candidats ALUMNI s'engagent à fournir, lors de leur inscription, des informations exactes relatives à leur nom et prénom, leur profession, leur courriel et leurs coordonnées postales et à les mettre à jour en cas de changement.

Le Réseau ALPHALUMNI et les entités du Groupe ALPHA sont seuls autorisés à détenir ces informations et s'engagent à ne pas les transmettre ou les revendre à des tiers, et à ce que ces informations ne soient pas traitées à d'autres fins que celles qui sont définies à l'article 1.

Ces données sont hébergées dans un espace sécurisé et conservées 3 ans après la sortie effective du candidat du réseau ALUMNI.

Droits liés aux données personnelles

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par le décret n°2019-536 du 29 mai 2019, toute personne physique dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui la concernent, ainsi que d'un droit de limitation et d'opposition au traitement de ces données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement des données personnelles, l'ALUMNI peut contacter la déléguée à la protection des données (DPO) par voie électronique : dpo.alumni@groupe-alpha.com

Article 6 : MODIFICATION DE LA CHARTE

Les modifications de la présente charte sont soumises aux Comités de Direction des branches du Groupe ALPHA ainsi qu'au COMEX du Groupe ALPHA par le Groupe de Travail.

Pierre FERRACCI,

Paris, le 20 mai 2022